

## **CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX**

[http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel\\_aux\\_quatre\\_eveques\\_de\\_la\\_FSSPX.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf)

**Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?**

*Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?**

*Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?**

*A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?*

**Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?**

*Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?*

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

samedi 5 mai 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

## **En 1966, le Père Bouyer disqualifie la base du nouveau rite épiscopal : « la risée des savants » !**

Communiqué du CIRS du 5 mai avec le fac-similé de la lettre du Père Bouyer  
Deux citations clés de la lettre du Père Bouyer occultés par Avrillé (*Sel de la terre*, n°54)

**Télécharger le communiqué du CIRS du 5 mai 2007 depuis :**

[http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE\\_Communique-2007-05-05\\_Lettre\\_de\\_Bouyer.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-05_Lettre_de_Bouyer.pdf)

Ce communiqué que vient de publier le CIRS sur son site met en lumière la contestation dès 1966 par le Père Bouyer de l'usage de la prétendue *Tradition apostolique* fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome pour fonder le nouveau rite de consécration épiscopale.

Que va faire désormais Avrillé ? Leur position devient intenable devant Dieu et devant les fidèles. Ces fils de Saint Dominique auront-ils l'humilité chrétienne de reconnaître leur erreur pour le salut de leur âme et de celle des fidèles et des clercs qu'ils ont égarés ?

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

### **Extrait du communiqué<sup>1</sup> du CIRS du 5 mai 2007**

En 1966, le Père Bouyer dénonce la prétendue « *Tradition apostolique* » comme la future « *risée des savants* » et conteste qu'elle puisse « *consacrer* dans un sens chrétien authentique »  
**mais Avrillé occulte ce fait** en continuant à la prétendre valide.

<sup>1</sup> [http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE\\_Communique-2007-05-05\\_Lettre\\_de\\_Bouyer.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-05_Lettre_de_Bouyer.pdf)

(en pièce jointe le fac-similé<sup>2</sup> de la lettre du Père Bouyer)

En 1966, le Père Louis Bouyer met en cause la crédibilité du substrat du nouveau rite épiscopal (la prétendue *Tradition apostolique*). **Ci après le passage du Père Bouyer non reproduit par le *Sel de la terre* :**

**« Il est à craindre qu'une révision entreprise sous de telles auspices [les « élucubrations » d'Hippolyte] ne suscite dans moins de vingt ans, la risée des savants » Père Louis Bouyer au Groupe XX, 14 mars 1966**

Cette mise en cause est occultée par Avrillé et le passage ci-dessus mutilé dans le n°54 du *Sel de la terre*. **Cette omission bien cléricale des moines d'Avrillé vise à préserver Montini-Paul VI.** En réalité l'affirmation contenue dans la dite constitution apostolique *Pontificalis Romani* (1968) apparaît désormais bel et bien comme un énorme mensonge de Montini-Paul VI :

**« on a jugé bon de recourir, parmi les sources anciennes, à la prière consécrationnaire qu'on trouve dans la Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome, document du début du troisième siècle, et qui, pour une grande partie, est encore observée dans la liturgie de l'ordination chez les Coptes et les Syriens occidentaux. » Montini-Paul VI – Pontificalis Romani, 1968<sup>3</sup>**

Néanmoins, le Père Pierre-Marie d'Avrillé, impavide et seul contre tous, continue à prétendre que ce texte qui pour le Père Bouyer est destiné à devenir la « risée des savants », serait un texte sacramentellement valide pour conférer l'épiscopat catholique.

L'abbé Calderon (FSSPX), lui, en approuvant l'abbé Cekada, a déjà abandonné Avrillé à ses affirmations désormais insoutenables en la matière, et reconnaît que « ce n'est pas un rite dont la validité soit assurée (on ne sait rien sur lui). » *Sel de la terre*, n°58 page 213

L'abbé Cekada détaille en effet l'absence de garantie de validité sacramentelle qui pèse sur cette prétendue *Tradition apostolique* entièrement « reconstruite » par Dom Botte :

**« La question qui ouvrait cette partie était : La nouvelle forme aurait-elle été utilisée dans quelque autre rite du passé comme forme sacramentelle pour la collation de l'épiscopat, qui aurait joui au moins d'une approbation tacite de la part de l'Eglise ?**

**Notre réponse est celle-ci : nous n'en avons absolument aucune idée, parce que :**

- Nous n'avons aucuns textes originaux authentiques.
- Nous avons des textes «reconstitués» basés sur rien de plus que l'autorité de théories savantes pour en déterminer les versions correctes.
- Nous ne savons pas si ces textes étaient effectivement utilisés pour sacrer des évêques.
- Nous n'avons aucun document attestant l'approbation de l'Eglise.

**On ne saurait donc soutenir sur la base de ces textes que la forme de Paul VI serait valide. Aucun de ces textes n'a été « accepté et utilisé par l'Eglise dans ce sens », de sorte qu'il n'existe nulle garantie de validité sur cette base non plus. » Abbé Cekada, Absolument nul et entièrement vain, 25 mars 2006<sup>4</sup>**

Deuxième censure d'Avrillé sur la même lettre, **les dominicains ont également masqué l'affirmation du Père Bouyer qui conteste que le nouveau rite puisse « "consacrer" dans un sens chrétien authentique ».**

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

<sup>2</sup> [http://www.rore-sanctifica.org/bibliotheque\\_rore\\_sanctifica/02-reforme\\_de\\_1968\\_et\\_suivante-consilium-groupe\\_xx/1965-Kleinheyner/08\\_KLEINHEYERLettre14Avril66DomBOTTECONSILIUM.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/bibliotheque_rore_sanctifica/02-reforme_de_1968_et_suivante-consilium-groupe_xx/1965-Kleinheyner/08_KLEINHEYERLettre14Avril66DomBOTTECONSILIUM.pdf)

<sup>3</sup> [http://www.rore-sanctifica.org/bibliotheque\\_rore\\_sanctifica/05-rite\\_de\\_paul\\_6-textes\\_de\\_reference/1977-pontificalis\\_romani\\_\(fr\)\\_eveques/1977-Pontificalis\\_Romani-Francais\\_eveques.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/bibliotheque_rore_sanctifica/05-rite_de_paul_6-textes_de_reference/1977-pontificalis_romani_(fr)_eveques/1977-Pontificalis_Romani-Francais_eveques.pdf)

<sup>4</sup> <http://www.traditionalmass.org> et [http://www.rore-sanctifica.org/bibliotheque\\_rore\\_sanctifica/04-rite\\_de\\_paul\\_6-invalidite\\_du\\_rite\\_episcopal/2006-03-25-father\\_cekada-study/CEKADA-Invalidite\\_de\\_la\\_Consecration\\_Episcopale\\_Version\\_Francaise.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/bibliotheque_rore_sanctifica/04-rite_de_paul_6-invalidite_du_rite_episcopal/2006-03-25-father_cekada-study/CEKADA-Invalidite_de_la_Consecration_Episcopale_Version_Francaise.pdf)